

# FLASH INFO CFDT CSEE Fonctions Support et Finance du 24 février 2022

**Le site de votre CSEE a été rénové pour vous permettre d'accéder à vos prestations dans un environnement simplifié, pour un confort d'utilisation optimisé.**

**Pack Culture Vacances** : profitez-en dès aujourd'hui. Pour cela rien de plus simple : validez votre QF dans la page « mon espace/ mon compte salarié » sur le site du CSEE FSF.

Les remboursements sur factures pour le sport, la culture et les vacances, sont possibles durant toute l'année 2022.

**Chèques vacances** : une première session de commande sera ouverte à compter du 1er mars 2022.

CESU : les commandes sont également ouvertes. Elles peuvent se faire de façon bimensuelle (tous les quinze jours).

**Arbre de Noël** : vos élus du CSEE FSF ont choisi le spectacle de fin d'année pour l'Ile de France et les départements limitrophes « La fête foraine de Noël » se tiendra le samedi 10 décembre 2022 à 13h15 au Parc floral de Paris Vincennes (75012).

Pour la province, une adhésion au spectacle organisé par chaque DO territoriale sera privilégiée. A défaut, comme nous le proposons déjà depuis plusieurs années, un remboursement sur facture d'un montant de 20 € sera mis en place.

**La médiathèque Bridge a fait peau neuve** : venez découvrir les « trésors » de notre médiathèque. Elle vous attend dans un nouvel agencement situé à proximité des bureaux du CSEE, au 1er étage du bâtiment Bridge.

**Pour profiter de vos ASC, deux règles simples :**

- validez votre QF 2022 au plus tôt. En deux clics, c'est fait.
- n'attendez pas la fin de l'année pour bénéficier de vos ASC 2022, vos droits ne sont pas reportables l'année suivante et s'arrêtent le 31 décembre de chaque année.

*(plus d'informations dans documents)*

FLASH INFO CFDT CSEE Fonctions Support et Finance du 24 février 2022

Documents

[FLASH INFO CFDT CSEE Fonctions Support et Finance du 24 février 2022](#)